PRIX DES GRAINS DE TOUTES ESPECES.

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

SÉANCE publique du 17 Mai 1793, l'an second de la République Françoise.

Présens les Citoyens *BENOIST*, Vice-Président ; *JAUSSAUD*, *BIGOTTE*, *LE ROUX*, *POIRSON*, *DIEUDONNÉ*, *CLAUDEL*, et *GERARDIN*, Administrateurs.

DUBOIS, Procureur-Géneral-Syndic.

DENIS, Secrétaire-Général.

MAXIMUM

Du prix des Grains dans les Marchés du Département des Vosges, pendant les mois de Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre de la présente année, arrêté par le Directoire du Département, conformément au Décret du 4 Mai présent mois, d'après le prix moyen de chaque marché, depuis le premier Janvier dernier jusqu'au premier Mai.

MARCHÉ D'EPINAL.

Epinal.	Le rezal de bled du poids de 180 liv. s'est vendu			
Bled.	Le 5 janvier 1793 . . .	35	9	8
	Le 12	35	12	2
	Le 19	35	15	1
	Le 26	36	17	6
		143	14	5

A

Case folio FRC 10321 no. 62

Ci-contre	143	14	5
Le 1.er février.	37	3	8
Le 9	38	5	»
A la foire du 13 . . .	39	7	11
Le 16.	38	15	1
Le 23	41	9	3
Le 2 mars	42	3	5
Le 9	41	12	8
Le 16.	41	8	6
Le 23.	44	8	9
Le 30.	45	16	9
A la foire du 3 avril . .	45	9	7
Le 6	45	18	3
Le 13.	41	1	3
Le 20.	48	19	6
Le 27.	50	7	5
Total. . . .	786	1	5

Dont le 19.e à cause des 19 marchés est de ci . . . . . : 41 7 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled au mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix du bled au 1.er juin sera de . . . . : 37 4 9

Au 1.er de juillet de . . . . . : 35 7 6

Au 1.er août de 34 3 11

Au 1.er septembre de 33 6 9

Epinal.

Méteil ou Conseigle.

Le resal de méteil ou Conseigle du poids de 170 l. s'est vendu

Le 5 janvier.	26	11	1
Le 12.	28	18	3
Le 9 février	32	»	»
Le 16	38	10	»
Le 23.	35	7	8
Le 2 mars	31	7	8
Le 9	34	8	»
Le 23.	34	»	»
Le 13 avril	32	»	»
Le 20.	38	16	»
Le 27	38	»	»
Total	369	18	8

Dont le 11.e à cause des 11 mar-

chés est de ci 33 1 2 7

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil ou conseigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains au 1.er juin sera de . . 30 5 4
Au 1.er juillet de 28 15 1
Au 1.er août de . . . . . 27 16 »
Au 1.er septembre de 27 2 1

Epinal. Le rezal de seigle du poids de 170 l. s'est vendu

Seigle

Le 5 janvier	25	12	3
Le 12	25	14	2
Le 19	18	»	»
Le 26	26	15	»
Le 1.er février. . . .	27	13	7
Le 9.	29	17	7
Foire du 13 février . .	30	9	2
Le 16	29	18	6
Le 23	30	16	»
Le 2 mars	30	2	10
Le 9.	30	17	»
Le 16	32	»	»
Le 23	30	3	1
Le 30	28	17	»
A la foire du 3 avril . .	29	12	1
Le 6.	29	4	7
Le 13.	29	15	8
Le 20.	31	16	1
Le 27.	36	18	4
Total. . . .	554	2	11

Dont le 19.e à cause des 19 marchés est de ci. 29 3 3

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains au 1.er de juin sera de . 26 5 »
Au 1.er juillet de 24 18 9
Au 1.er août de 24 2 2
Au 1.er septembre de 23 10 3

Epinal. Orge.

Le rezal d'orge du poids de 210l. s'est vendu

Le 5 janvier.	24	»	»
Le 12.	24	»	»
Le 19	26	»	»
Le 26	28	»	»
Le 1.er février. . . .	30	4	5
Le 9.	29	»	»
Le 16.	30	7	4
Le 23.	28	»	»
Le 23 mars.	34	13	4
A la foire du 3 avril . .	32	14	»
Le 6	31	»	»
Le 27.	36	1	»
Total	354	»	1

Dont le 12.e à cause des 12 marchés est de ci. . . . . : 29 10 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains au 1.er juin sera de . . 26 11 »
Au 1.er juillet de 25 4 6
Au 1.er août de 24 7 9
Au 1.er septembre de. 23 15 7

Epinal. Avoine.

Le rezal d'avoine du poids de 130 l. s'est vendu

Le 5 janvier 1793. . .	13	18	6
Le 12	13	1	3
Le 19	14	7	»
Le 26	16	5	9
Le 1.er février	17	8	5
Le 9	19	4	»
A la foire du 13 février .	19	1	4
Le 16	18	15	9
Le 23.	20	»	5
Le 2 mars	19	10	9
Le 9	17	2	11
Le 16.	19	7	1
Le 23.	19	14	7
Le 30.	19	1	9
A la foire du 3 avril . .	24	12	8
Le 6 avril	19	8	2
	291	»	4

Ci-contre..	291	»	4
Le 13.	19	12	»
Le 20.	20	10	5
Le 27.	22	»	»
Total.	353	2	9

Dont le 19.e à cause des 19 marchés est de ci. 18 11 9

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains au 1.er juin sera de . . . 16 14 6
Au 1.er juillet de 15 17 9
Au 1.er août de 15 7 2
Au 1.er septembre de 14 19 6

Epinal.

Sarrazin.

Le prix du rezal de sarrazin du poids de 210l. s'est vendu

Le 5 janvier.	17	18	»
Le 12.	20	»	»
Le 19.	20	»	»
Le 26.	20	»	»
Le 9 février.	21	14	3
Le 16.	22	13	10
Le 23.	21	17	»
Le 2 mars.	23	8	4
Le 9.	21	14	9
Le 16.	19	8	»
Le 23.	22	9	8
Le 30.	23	5	10
Le 6 avril	23	8	»
Le 13.	23	16	11
Le 20.	23	8	6
Le 27.	25	12	6
Total.	350	15	7

Dont le 16.e à cause de 16 marchés est de. 21 18 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du sarrazin pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain au 1.er juin sera de . . . 19 14 8
Au 1.er juillet de . . . . . 18 15 »
Au 1.er août de 18 2 6
Au 1.er septembre de. 17 13 5

MARCHÉ DE BRUYÈRES.

Bruyères.

Bled.

Le rezal de bled du poids de 175 liv. s'est vendu sur les marchés de Bruyères.

Le 2 janvier 1793. . .	34#	3ˢ	4ᵈ
Le 9	35	»	»
Le 16	37	»	»
Le 23	36	18	4
Le 30	37	10	»
Le 6 février	39	»	»
Le 13	42	10	»
Le 20	43	10	»
Le 27	43	»	»
Le 6 mars	42	»	»
Le 13	42	»	»
Le 20	42	»	»
Le 27	43	3	4
Le 3 avril	46	»	»
Le 10	48	5	»
Le 17	49	16	8
Le 24	50	10	»
Total. . . .	712#	6ˢ	8ᵈ

Dont le 17.e à cause de 17 marchés est de . . . . . 41 18 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera au 1.er juin de 37 14 3

au 1.er juillet de 35 16 6

au 1.er août de 34 13 3

au 1.er septembre de . . . . . 33 16 »

Bruyères.

Méteil ou Conseigle.

Le rezal du méteil ou conseigle du poids de 167 liv. s'est vendu

Le 2 janvier 1793 . .	26	10	»
Le 9	30	»	»
Le 16	31	»	»
Le 23	31	»	»
Le 30	33	10	»
Le 6 février	34	»	»
Le 13	35	»	»
	221	»	»

Ci-contre	221	»	»
Le 20	36	»	»
Le 27	34	»	»
Le 6 mars	33	»	»
Le 13	34	»	»
Le 20	34	»	»
Le 27 mars	34	10	»
Le 3 avril	36	»	»
Le 10	38	10	»
Le 17	43	»	»
Le 24	43	10	»
Total . . .	587	10	»

Dont le 17.e à cause de 17 marchés est de ci. 34 11 3

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil ou conseigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera au premier juin de 31 2 2
au 1.er juillet de 29 11 1
au 1.er août de 28 11 5
au 1.er septembre de 27 17 2

Bruyères.

Seigle.

Le rezal de seigle du poids de 162 liv. s'est vendu

Le 2 janvier 1793 . .	24	10	»
Le 9	28	»	»
Le 16	28	10	»
Le 23	28	10	»
Le 30	32	»	»
Le 6 février	32	»	»
Le 13	33	»	»
Le 20	34	»	»
Le 27	32	»	»
Le 6 mars	30	»	»
Le 13	31	»	»
Le 20	31	»	»
Le 27	31	10	»
Le 3 avril	34	»	»
Le 10	36	10	»
	466	10	»

Ci-contre	466	10	„
Le 17	41	»	»
Le 24	41	»	»
Total . . .	548	10	»

Dont le 17.e à cause de 17 marchés est de 32 5 3

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera au 1.er de juin de . . . . . 29 » 9

Au 1.er juillet de 27 11 9

Au 1.er août de 26 13 5

Au 1.er septembre de. . . . . 26 » 1

Bruyères.

Avoine.

Le rezal d'avoine du poids de 135 liv. s'est vendu

Le 2 janvier 1793 . .	12#	„	„
Le 9	14	»	»
Le 16	14	»	»
Le 23	14	10	»
Le 30	19	»	»
Le 6 février	19	»	»
Le 13	19	»	»
Le 20	20	»	»
Le 27	20	»	»
Le 6 mars	23	5	»
Le 13	23	5	»
Le 20	23	5	»
Le 27	22	»	»
Le 3 avril	22	»	»
Le 10	22	»	»
Le 17	23	»	»
Le 24	23	»	»
Total . . .	333	5	»

Dont le 17.e à cause de 17 marchés est de . . . . . 19 12 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine sur les marchés de Bruyères pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera au 1.er juin de 17 12 9
Au 1.er juillet de 16 15 2
Au 1.er août de . . . . . 16 4 »
Au 1.er septembre de. 15 15 9

MARCHÉS DE MONTHUREUX - SUR - SAONE.

Monthureux-sur-Saône. Bled.

Le boisseau de bled du poids de 31 liv. et demie s'est vendu sur les marchés de Monthureux-sur-Saône, du 1.er janvier au 1.er février 1793 . . 5 15 »
du 1.er février au 1.er mai. 6 5 »

Total . . . . 12 » »
Dont la moitié est de ci . . . . . 6 » »
Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.
En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains sera au 1.er juin de . . 5 8 »
Au 1.er juillet de 5 2 7
Au 1.er août de. 4 19 2
Au 1.er septembre de 4 16 9

Monthureux-sur-Saône. Méteil.

Le boisseau de méteil du poids de 32 l. s'est vendu
Du 1.er janvier au 1.er février. 5 » »
Du 1er février au 1.er mai . 5 5 »

Total . . . . 10 5 »
Dont la moitié est de ci 5 2 6
Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil au 1.er mai.
En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera au 1.er juin de . . . 4 12 3
Au 1.er juillet de 4 7 8
Au 1.er août de. 4 4 9
Au 1.er septembre de 4 2 8

Monthureux-sur-Saône. Seigle.

Le boisseau de seigle du poids de 32 l. s'est vendu
Du 1.er janvier au 1.er février 4 » »

Du 1.er février au 1.er mai . . 4 5 »

Total . . . . . 8 5 »

Dont la moitié est de ci 4 2 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle au 1.er mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains sera au 1.er juin de. . . . 3 14 3
Au 1.er juillet de 3 10 7
Au 1.er août de 3 8 2
Au 1.er septembre de 3 6 6

Monthureux-sur-Saône. Orge.

Le boisseau d'orge du poids de 37 l. s'est vendu
Du 1.er janvier au 1.er février. 4 » »
Du 1.er février au 1.er mai. 4 10 »

Total . . . . 8 10 »

Dont la moitié est de ci . . . . . 4 5 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge au 1.er mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au 1.er juin de 3 16 6
Au 1.er juillet de. 3 12 9
Au 1.er août de 3 10 4
Au 1.er septembre de. 3 8 7

Monthureux-sur-Saône. Avoine.

Le boisseau d'avoine du poids de 26 l. et demi s'est vendu
Du 1.er janvier au 1.er février. 2 » »
Du 1.er février au 1.er mai . 2 10 »

Total . . . . 4 10 »

Dont la moitié est de ci . . . . . 2 5 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine au mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain au 1.er juin sera de. . . . . 2 » 6
Au 1.er juillet de 1 18 6
Au 1.er août de 1 17 3
Au 1.er septembre de 1 16 4

MARCHÉ DE MIRECOURT.

Mirecourt. Bled.

Le rezal de bled du poids de 180 l. s'est vendu sur les marchés de Mirecourt.

Le 5 janvier 1793 . . .	31	»	»
Le 12	30	18	9
Le 19	31	3	4
Le 25	31	10	»
Le 1.er février . . .	33	»	»
Le 9	35	»	»
Le 16	35	»	»
Le 23	37	»	»
Le 2 mars	38	15	»
Le 9	39	»	»
Le 16.	39	»	»
Le 23.	39	»	»
Le 30	38	17	8
Le 6 avril	39	»	»
Le 13	39	1	3
Le 20.	40	14	»
Le 27.	43	»	»
Total	621	»	»
Dont le 17e. à cause des 17 marchés est de ci		36	10 7

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled au mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de 32 17 6

Au premier juillet de 31 4 8

Au premier août de . . . . . 30 4 »

Au premier septembre de . . . . . 29 9 »

Mirecourt. Orge.

Le rezal d'orge du poids de 200 liv. s'est vendu

Le 5 janvier	21	15	»
Le 12.	23	10	»
Le 19	23	15	»
Le 25	23	15	»
Le 1.er février	23	10	»
Le 9	29	»	»
	145	5	»

Ci-contre	145	5	„
Le 16	30	10	„
Le 23	31	„	„
Le 2 mars	33	„	„
Le 9	35	„	„
Le 16	36	„	„
Le 23	36	„	„
Le 30	36	„	„
Le 6 avril	35	15	„
Le 13.	36	„	„
Le 20.	36	15	„
Le 27.	38	„	„
Total. . . .	529	5	„

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de 31 2 7

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge au mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera au premier juin de . 28 „ 3
Au premier juillet de. 26 12 3
Au premier août de 25 14 6
Au premier septembre de 25 1 8

Mirecourt.

Avoine.

Le rezal d'avoine du poids de 150l. s'est vendu

Le 5 janvier	15	„	„
Le 12.	15	„	„
Le 19.	16	„	„
Le 25.	17	10	„
Le 1.er février. . . .	18	„	„
Le 9	18	„	„
Le 15.	20	„	„
Le 23.	20	5	„
Le 2 mars	21	5	„
Le 9	21	5	„
Le 16.	22	„	„
Le 23.	21	10	„
Le 30.	21	10	„
Le 6 avril	22	„	„
Le 13.	22	„	„
Le 20.	21	10	„
Le 27	22	„	„
Total. . . .	334	15	„

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de 19 13 9

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de 17 14 5

Au premier juillet de 16 16 9

Au premier août de 16 5 6

Au premier septembre de 15 17 3

MARCHÉS DE REMIREMONT.

Remiremont.

Bled.

Le rezal de bled du poids de 170 liv. s'est vendu sur les marchés de Remiremont

Le 2 janvier	34	10	»
Le 8	34	10	»
Le 15	36	»	»
Le 22	37	10	»
Le 29	34	»	»
Le 5 février	35	10	»
Le 12	35	10	»
Le 19	36	19	»
Le 26	40	»	»
Le 5 mars	42	»	»
Le 12	44	17	6
Le 19	48	13	9
Le 26	48	10	»
Le 2 avril	48	10	»
Le 9	51	15	»
Le 16	51	15	»
Le 23	50	15	»
Le 30	51	10	»
Total . . .	762	15	3

Dont le 18.e à cause des 18 marchés est de ci 42 7 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera au premier juin de 38 2 9

Au premier juillet de	35	4	8
Au premier août de	35	»	6
Au premier septembre de	34	2	10

Remiremont. Le rezal de méteil du poids de 165 liv. a été vendu

Méteil.

Le 2 janvier	29	15	»
Le 8	30	5	»
Le 15	31	»	»
Le 22	32	10	»
Le 29	30	»	»
Le 5 février	32	»	»
Le 12	32	»	»
Le 19	33	4	6
Le 26	34	15	»
Le 5 mars	36	17	6
Le 12	37	8	9
Le 19	40	11	10
Le 26	40	10	»
Le 2 avril	40	2	6
Le 9	42	7	6
Le 16	42	7	6
Le 23	41	12	6
Le 30	42	»	»
Total . . .	649	7	7

Dont le 18.e à cause des 18 marchés est de ci 36 1 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil ou conseigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	32	9	5
Au premier juillet de	30	17	»
Au premier août de	29	16	6
Au premier septembre de	29	1	7

Remiremont. Le rezal de seigle du poids de 160 liv. a été vendu

Seigle.

Le 2 janvier	25	»	»
Le 8	26	»	»
Le 15	26	»	»
	77	»	»

Ci contre	77	„	„
Le 22	27	10	„
Le 29	26	„	„
Le 5 février	28	10	„
Le 12	28	10	„
Le 19	29	10	„
Le 26	29	10	„
Le 5 mars	31	15	„
Le 12	30	„	„
Le 19	32	10	„
Le 26	32	10	„
Le 2 avril	31	15	„
Le 9	33	„	„
Le 16	33	„	„
Le 23	32	10	„
Le 30	32	10	„
Total	536	„	

Dont le 18.e à cause des 18 marchés est de ci 29 15 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	26	16	1
Au premier juillet de	35	9	3
Au premier août de	24	12	4
Au premier septembre de	24	„	„

Remiremont.

Le rezal d'avoine composé de 12 boisseaux trois quarts a été vendu

Avoine.

Le 2 janvier	16	12	8
Le 8	17	6	8
Le 15	19	„	„
Le 22	19	„	„
Le 29	15	10	„
Le 5 février	17	10	„
Le 12	17	10	„
Le 19	18	10	„
Le 26	18	10	„
Le 5 mars	18	10	„
Le 12	20	5	„
Total	198	4	4

Ci-contre	198	4	4
Le 19	20	5	„
Le 26	20	„	„
Le 2 avril	20	„	„
Le 9	20	„	„
Le 16	20	„	„
Le 23	21	„	„
Le 30	20	6	4
Total	339	15	8

Dont le 18.e à cause de 18 marchés est de ci 18 17 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	16	19	9
Au premier juillet de	16	2	10
Au premier août de	15	12	1
Au premier septembre de	15	4	4

Remiremont.

Sarrazin.

Le rezal de sarrazin composé de 12 boisseaux trois quarts a été vendu

Le 2 janvier	20	„	„
Le 8	20	„	„
Le 15	21	„	„
Le 22	21	„	„
Le 5 février	19	10	„
Le 12	19	10	„
Le 19	20	„	„
Le 26	21	„	„
Le 5 mars	22	„	„
Le 12	22	10	„
Le 19	23	5	„
Le 26	23	„	„
Le 2 avril	23	„	„
Le 9	23	„	„
Le 16	23	10	„
Le 23	24	„	„
Le 30	24	„	„
Total	370	5	„

Dont

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de ci 21 15 7

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du sarrazin pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	19	12	1
Au premier juillet de	18	12	6
Au premier août de	18	»	1
Au premier septembre de.	17	11	1

MARCHÉS DE NEUFCHATEAU.

Il résulte des renseignemens fournis par le Directoire du District de Neufchâteau, que le prix moyen du bled qui a été vendu dans cette ville depuis le premier janvier au premier mai 1793, est de trente-quatre livres ; celui de l'orge, de vingt-quatre livres ; celui de l'avoine de dix-sept livres trois sous.

Neufchâteau. Bled.

En conséquence le *maximum* du prix du bled sur les marchés de Neufchâteau sera fixé pour

le mois de mai à ci	34	»	»
Au premier juin à	30	12	»
Au premier juillet à	29	1	5
Au premier août, à	28	2	1
Au premier septembre, à	27	8	1

Neufchâteau. Orge.

Le *maximum* du prix de l'orge sera fixé pour

le mois de mai, à ci	24	»	»
Au premier juin, à.	21	12	»
Au premier juillet, à	20	10	5
Au premier août, à.	19	16	9
Au premier septembre, à	19	6	10

Neufchâteau. Avoine.

Le *maximum* du prix de l'avoine sera fixé pour le mois de mai, à ci . . . . . 17 3 »

Au premier juin, à ci	15	8	9
Au premier juillet, à ci	14	13	4
Au premier août, à ci	14	3	7
Au premier septembre, à ci	13	16	6

MARCHÉS DE SAINT-DIEZ.

Saint-Diez. Bled.

Le rezal de bled du poids de 180# s'est vendu sur les marchés de Saint-Diez,

Le 22 janvier	27	»	»
Le 29	36	»	»
Le 5 février.	37	»	»
Le 12	38	»	»
Le 19	40	»	»
	178	»	»

Ci contre	178	»	»
Le 26	42	»	»
Le 5 mars	40	»	»
Le 19	43	»	»
Le 25	42	»	»
Le 2 avril	42	»	»
Le 9	43	10	»
Le 16	43	»	»
Le 23	48	»	»
Le 30	50	»	»
Total.	571	10	»

Dont le 14.e à cause des 14 marchés est de . . . 40 16 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled sur les marchés de Saint-Diez au mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain au premier juin sera de 36 14 9

Au premier juillet de . . . . . 34 18 »

Au premier août de 33 14 9

Au premier septembre de 32 17 9

Saint - Diez.

Seigle.

Le rezal de seigle du poids de 160# s'est vendu

Le 8 janvier 1793	23	»	»
Le 15	24	»	»
Le 22	19	»	»
Le 29	26	»	»
Le 5 février	28	»	»
Le 12	28	»	»
Le 19	31	»	»
Le 26	34	»	»
Le 5 mars	32	»	»
Le 12	32	»	»
Le 19	34	»	»
Le 25	32	»	»
Le 2 avril	33	»	»
Le 9	34	10	»
Le 16	36	»	»
Le 23	36	»	»
Le 30	40	»	»
Total.	522	10	»

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . . 30 14 9

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du prix du seigle au mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain au premier juin sera de 27 13 3

Au premier juillet de 26 5 6

Au premier août de . . . . . 25 8 »

Au premier septembre de. 24 15 6

Saint - Diez.

Avoine.

Le rezal d'avoine du poids de 140th s'est vendu

Le 8 janvier.	14	»	»
Le 15.	15	»	»
Le 22.	14	»	»
Le 29.	15	»	»
Le 5 février	17	»	»
Le 12	18	»	»
Le 19.	20	»	»
Le 26.	20	»	»
Le 5 mars	22	»	»
Le 12.	24	»	»
Le 19.	24	»	»
Le 25.	24	»	»
Le 2 avril	24	»	»
Le 9	24	»	»
Le 16.	25	10	»
Le 23	32	»	»
Le 30.	32	»	»
Total.	364	10	»

Dont le 17.e à cause de 17 marchés est de. . . 21 8 9

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine sur les marchés de Saint-Diez au mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de . . . . 19 6 »
Au premier juillet de. 18 6 9
Au premier août de 17 14 6
au premier septembre de. 17 5 9

MARCHE DE RAON-L'ETAPE.

Raon-l'Étape.

Bled.

Le rezal de bled du poids de 180th s'est vendu sur les marchés de Raon l'Étape.

Le 5 janvier 1793.	34	»	5
Le 12	35	13	1
Le 19.	36	5	3
Le 26	39	4	6
Le premier février.	38	14	9
Le 9	40	12	11
Le 16.	41	4	1
Le 23.	41	19	1
Le 2 mars	39	8	4
Le 9	39	16	»
Le 16.	42	7	7
Le 23.	41	9	2
Le 30.	41	13	5
Le 6 avril	43	11	3
Le 13.	47	3	6
Le 20.	49	4	»
Le 27.	49	17	10
Total.	702	5	2

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de 41 6 3

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled au mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera au 1.er juin de 37 3 9

Raon-l'Étape.

Au premier juillet de . . . . 35 6 »

Seigle.

Au premier août de. . . . . 34 3 »

Au premier septembre de . . . 33 6 »

Le rezal de seigle du poids de 160 l. s'est vendu

Le 5 janvier 1793 .	23	12	»
Le 12	24	10	5
Le 19	25	11	1
Le 6.	27	»	»
Le 1.er février . . .	27	16	»
Le 9	26	5	6
Le 16	30	10	6
Le 23	29	12	7
Le 2 mars.	29	15	6
Le 9	29	14	10
Le 16	31	12	11
Le 23	31	2	»
Le 30	31	12	10
Le 6 avril.	32	12	10
Le 13	35	4	7
Le 20	35	2	9
Le 27	38	12	11
Total . .	510	9	3

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . . . . 30 » 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au 1.er juin de . . . . . 27 » 6

Au mois de juillet de. 25 13 6

Au mois d'août de 24 16 4

Au mois de septembre de . . . 24 4 »

Raon-l'Érape. Avoine.

Le rezal d'avoine du poids de 140# a été vendu

Le 5 janvier 1793	16	10	»
Le 12	17	16	9
Le 19	18	13	2
Le 26	19	16	3
Le premier février	21	2	3
Le 9	21	15	4
Le 16	22	10	6
Le 23	21	12	»
Le 2 mars	22	13	6
Le 9	22	12	10
Le 16	22	4	6
Le 23 mars	23	6	8
Le 30	23	11	7
Le 6 avril	24	16	3
Le 13	24	12	6
Le 20	24	15	7
Le 27	24	15	8
Total	373	5	4

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de 21 19 2

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier de juin de 19 15 3

Au mois de juillet de 18 15 6

Au mois d'août de . . . . . 18 3 »

Au mois de septembre de . . . 17 14 »

MARCHES DE LAMARCHE.

Lamarche. Bled.

Le rezal de bled du poids de 26 ol. s'est vendu sur les marchés de Lamarche.

Le 4 janvier 1793	44
Le 11	44
	88

Ci-contre	88		
Le *18*	44		
Le *25*	44		
Le premier février. . . .	44		
Le *8*	44		
Le *15*	44		
Le 22	44		
Le premier mars	44		
Le *8*	44		
Le *15*.	44		
Le 22.	44		
Le *29*	44		
Le *5* avril	44		
Le *12*	44		
Le *19*	44		
Le *26*	48		
Total.	752		
Dont le *17.e* à cause des *17* marchés est de ci.	44	4	8

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera

au premier juin de	39	16	3
Au premier juillet de.	37	16	6
Au premier août de	36	11	4
Au premier septembre de . . .	35	13	1

Lamarche.

Méteil.

Le rezal de méteil du poids de *260* l. s'est vendu sur les marchés de Lamarche.

Le *4* janvier *1793*. . . .	36		
Le *11*	36		
Le *18*	36		
Le *25*	36		
	144		

Ci-contre	144		
Le premier février. . . .	36		
Le *8*	36		
Le *15*	36		
Le *22*	36		
Le premier mars	36		
Le *8*	36		
Le *15*.	36		
Le *22*	36		
Le *29*.	36		
Le *5* avril	36		
Le *12*	36		
Le *19*	36		
Le *26*	40		
Total.	616		
Dont le *17.e* à cause des *17* marchés est de ci		*36* *4* *8*	
Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil pendant le mois de mai.			
En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain au premier juin sera de		*32* *12* *3*	
Au premier juillet de		*30* *19* *8*	
Au premier août de		*29* *19* *1*	
Au premier septembre de . . .		*29* *4* *2*	

Lamarche.

Le rezal de seigle du poids de *260* l. a été vendu sur les marchés de Lamarche.

Seigle.

Le 4 janvier *1793*.	24
Le *11*	24
Le *18*.	24
Le *25*.	24
Le premier février	24
Le *8*	24
	144

Ci-contre	144		
Le 15	24		
Le 22.	24		
Le premier mars	24		
Le 8	24		
Le 15.	24		
Le 22	24		
Le 29	24		
Le 5 avril	24		
Le 12	24		
Le 19.	24		
Le 26.	36		
Total	420		
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de ci		24	14 1

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle sur les marchés de Lamarche pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au

premier juin de.	22	4	8
Au premier juillet de.	21	2	6
Au premier août de	20	8	5
Au premier septembre de . . .	19	18	3

Lamarche.

Orge.

Le rezal d'orge du poids de 320 l. s'est vendu sur les marchés de Lamarche.

Le 4 janvier 1793	32
Le 11.	32
Le 18.	32
Le 25.	32
Le premier février	32
Le 8	32
Le 15.	32
	224

Ci-contre

Ci-contre.	224			
Le 22	32			
Le premier mars	32			
Le 8	32			
Le 15.	32			
Le 22.	32			
Le 29.	32			
Le 5 avril	32			
Le 12.	32			
Le 19	32			
Le 26	36			
Total	548			
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de ci		32	4	8

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au

premier juin de	29	"	3
Au premier juillet de.	27	11	3
Au premier août de	26	12	11
Au premier septembre de. . . .	25	19	8

Lamarche.

Le rezal d'avoine du poids de 180 l. a été vendu sur les marchés Lamarche.

Avoine.

Le 4 janvier 1793	16
Le 11.	16
Le 18.	16
Le 25.	16
Le premier février	16
Le 8	16
Le 15.	16
Le 22.	16
Le premier mars	16
	144

Ci-contre.	144		
Le 8	16		
Le 15	16		
Le 22	16		
Le 29	16		
Le 5 avril	16		
Le 12	16		
Le 19	16		
Le 26	24		
Total	280		
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de		16	9 5
Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.			
En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de		14	16 6
Au premier juillet de		14	1 9
Au premier août de		13	12 5
Au premier septembre de . . .		13	5 8

MARCHÉS DE VRÉCOURT.

Vrécourt.

Bled.

Le bichet de bled du poids de 80 l. s'est vendu sur les marchés de Vrécourt.

Le 8 janvier 1793. . . .	13	3
Le 15	13	10
Le 22	13	15
Le 12 février	14	"
Le 19	14	5
Le 26	14	10
Le 26 mars	14	15
Le 2 avril	15	
Total	112	18

Dont le 8.e à cause des 8 marchés est de 14 2 2

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera au 1.er juin de 12 13 11

Au premier juillet de 12 1 3

Au premier août de 11 12 10

Au premier septembre de . . . 11 7 1

Vrécourt. Le bichet d'orge du poids de 97 l. a été vendu sur les marchés de Vrécourt.

Orge.

Le 8 janvier 1793. . . 8 3

Le 22 . . . . . 8 10

Le 12 février . . . . 9 "

Le 19 . . . . . 9 10

Le 19 mars 10 3

Le 26 . . . . . 10 13

Le 2 avril. . . . . 11 "

Le 9 . . . . . 12 "

Total . . . 79 3

Dont le 8.e à cause des 8 marchés est de ci 9 18 1

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de 8 18 3

Au premier juillet de. 8 9 3

Au premier août de 8 3 10

Au premier septembre de . . . 7 19 9

Vrécourt. Le bichet d'avoine du poids de 160 l. a été vendu sur les marchés de Vrécourt.

Avoine.

Le 8 janvier	6	5	
Le 12 février	6	15	
Le 19 mars	7	10	
Le 26	7	15	
Le 2 avril	8	»	
Le 9	8	»	
Total. . . .	44	5	
Dont le 6e à cause des 6 marchés est de ci	7	7	6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grain sera au premier juin de 6 12 9
Au premier juillet de 6 6 2
Au premier août de . . . . . 6 2 »
Au premier septembre de . . . 5 19 »

MARCHÉS DE CHATILLON - SUR - SAONE.

Châtillon-sur-Saone.

Bled.

Le rezal de bled du poids de 260# s'est vendu sur les marchés de Châtillon-sur-Saone.

Le 4 janvier	36#
Le 11	36
Le 18	36
Le 25	36
Le premier février . . .	40
Le 8	40
Le 15	40
Le 22	40
Le premier mars. . . .	44
Le 8	44
Le 15	44
	436

Ci-contre	436		
Le 22	44		
Le 29	44		
Le 5 avril	44		
Le 12	48		
Le 19	48		
Le 26	48		
Total	712		
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de		41	17 7.

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	37	13	10
Au premier juillet de	35	16	2
Au premier août de	34	12	4
Au premier septembre de . .	33	15	"

Châtillon-sur-Saône.

Orge.

Le rezal d'orge du poids de 320# a été vendu sur les marchés de Châtillon

Le 4 janvier	24*
Le 11	24
Le 18	24
Le 25	24
Le premier février . . .	28
Le 8	28
Le 15	28
Le 22	28
Le premier mars	30
Le 8	30
Le 15	30
Le 22	30
	328

Ci-contre	328			
Le 29	32			
Le 5 avril	32			
Le 12	32			
Le 19	32			
Le 26	32			
Total	488			
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de ci :		28	14	1

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera

Au premier juin de	25	16	9
Au premier juillet de	24	10	11
Au premier août de	23	14	7
Au premier septembre de . .	23	2	9

Châtillon-sur-Saône.

Le rezal d'avoine du poids de 180# a été vendu sur les marchés de Châtillon

Avoine.

Le 4 janvier	15
Le 11	15
Le 18	15
Le 25	15
Le premier février . . .	18
Le 8	18
Le 15	19
Le 22	19
Le premier mars	22
Le 8	22
Le 15	22
Le 22	22
Le 29	25
	247

Ci-contre	227.		
Le 5 avril	25		
Le 12	25		
Le 19	25		
Le 26	25		
Total	347		
Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de ci		20	8 2

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine pendant le mois dernier.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	18	7	5
Au premier juillet de	17	9	".
Au premier août de	16	17	5
Au premier septembre de . .	16	9	".

MARCHES DE DAMBLAIN.

Damblain.

Bled.

Le bichet de froment du poids de 90^{tt} s'est vendu sur les marchés de Damblain

Au mois de janvier . .	12		
Au mois de février . .	12		
Au mois de mars . . .	12		
Au mois d'avril	13		
Total	51		
Dont le quart à cause des quatre époques est de ci		12	15

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	11	9	6
Au premier juillet de	10	18	1
Au premier août de	10	10	10
Au premier septembre de . .	10	5	7

Damblain. Méteil.

Le bichet de méteil du poids de 90# s'est vendu sur les marchés de Damblain

Au mois de janvier . . .	9
Au mois de février . . .	9
Au mois de mars	9
Au mois d'avril	11
Total	38

Dont le quart à cause des quatre époques est de ci . . . . . 9 10 "

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du méteil pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	8	11	"
Au premier juillet de	8	2	6
Au premier août de	7	17	1
Au premier septembre de . . .	7	13	3

Damblain. Seigle.

Le Bichet de seigle du poids de 90l. s'est vendu

Au mois de janvier . . .	8
Au mois de février . . .	8
Au mois de mars . . .	8
Au mois d'avril	10
Total	34

Dont le quart à cause des quatre époques est de ci . . . . . 8 10 "

Laquelle

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du seigle pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de ci	7	13	»
Au premier juillet de ci . . .	7	5	5
Au premier août de	7	»	7
Au premier septembre de . . .	6	17	1

Damblain. Orge.

Le bichet d'orge du poids de 108# s'est vendu sur les marchés de Damblain

Au mois de janvier . .	10
Au mois de février . .	10
Au mois de mars . . .	10
Au mois d'avril	12
Total	42

Dont le quart à cause des quatre époques est de . . . . . 10 10 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'orge pendant le mois de mai

En conséquence le *maximum* du prix de cette espèce de grains sera

Au premier juin de	9	9	»
Au premier juillet de	8	19	7
Au premier août de	8	13	8
Au premier septembre de . . .	8	9	4

Damblain. Avoine.

Le bichet d'avoine du poids de 67# a été vendu sur les marchés de Damblain

Au mois de janvier . .	6
Au mois de février . . .	6
Au mois de mars . . .	6
Au mois d'avril	9
Total	27

Dont le quart à cause des quatre époques est de ci . . . . . 6 15 »

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de cette espèce de grain pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de l'avoine sera

Au premier juin de	6	1	6
Au premier juillet de	5	15	5
Au premier août de	5	11	7
Au premier septembre de . . .	5	8	10

MARCHÉ DE REMBERVILLER.

Remberviller.

Bled.

Le rezal de bled du poids de 180 l. s'est vendu

Le 5 janvier	33	10	»
Le 12	34	10	»
Le 18	36	»	»
Le 26	36	10	»
Le premier février	37	6	8
Le 9	39	»	»
Le 16	40	13	4
Le 23	42	»	»
Le 2 mars	40	10	»
Le 9	41	10	»
Le 16	41	10	»
Le 23	43	3	4
Le 30	44	»	»
Le 6 avril	45	13	4
Le 13	46	10	»
Le 20	47	3	4
Le 27	47	3	4
Total.	696	13	4

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . 40 19 6

Laquelle somme sera le *maximum* du prix du bled sur le marché de Remberviller pendant le mois de mai.

En conséquence le *maximum* du prix de cette espece de grain sera

Au mois de juin de	36	17	6
Au mois de juillet de	35	»	6
Au mois d'août de	33	17	2
Au mois de septembre de	33	»	3

Remberviller. Méteil.

Le rezal de méteil ou conseigle dont le poids est de 170# a été vendu

Le 5 janvier	30	»	»
Le 12	30	»	»
Le 18	30	»	»
Le 26	31	10	»
Le premier février	33	»	»
Le 9	33	»	»
Le 16	34	»	»
Le 23	39	»	»
Le 2 mars	35	»	»
Le 9	35	»	»
Le 16	35	»	»
Le 23	35	»	»
Le 30	35	»	»
Le 6 avril	35	»	»
Le 13	35	»	»
Le 20	41	»	»
Le 27	41	»	»
Total	587	10	»

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . 34 11 2

Laquelle somme sera le *maximum* du mois de mai.

En conséquence celui du mois de juin sera de. . . 31 2 1

Au premier juillet de . . . . . 29 11 »
Au premier août de 28 7 4
Au premier septembre de 27 17 1

Remberviller. Seigle.

Le rezal de seigle dont le poids est de 160# a été vendu

Le 5 janvier	28	»	»
Le 12	27	»	»
Le 18	27	»	»
Le 26	28	»	»
Le premier février	30	»	»
Le 9	30	»	»
Le 16	32	»	»
Le 23	36	»	»
Le 2 mars	32	»	»
Le 9	32	»	»
Le 16	32	»	»
Le 23	32	»	»
Le 30	32	»	»
Le 6 avril	32	»	»
Le 13	32	»	»
Le 20	34	»	»
Le 27	34	»	»
Total	530	»	»

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . . 31 3 6

Laquelle somme sera le *maximum* du mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera

Au premier juin de 28 1 3
Au premier juillet de . . . . . 26 13 »
Au premier août de 25 15 3
Au premier septembre de 25 2 5

Remberviller. Le rezal d'avoine dont le poids est de 120# a été vendu

Avoine.

Le 5 janvier	10	10	»
Le 12	12	5	»
Le 18.	15	»	»
Le 26	16	10	»
Le premier février	16	10	»
Le 9	16	10	»
Le 16	17	10	»
Le 23	18	»	»
Le 2 mars	18	»	»
Le 9	18	»	»
Le 16	18	»	»
Le 23	18	»	»
Le 30	20	»	»
Le 6 avril	20	»	»
Le 13	20	»	»
Le 20	20	10	»
Le 27	20	10	»
Total	295	15	»

Dont le 17.e à cause des 17 marchés est de . . . 17 17 9

Laquelle somme sera le *maximum* du prix de l'avoine au mois de mai.

En conséquence le *maximum* de cette espèce de grain sera au premier juin de . . . . . 15 13 »
Au premier juillet de 14 17 3
Au premier août de. 14 7 5
Au premier septembre de . . . . . 14 » 4

ET attendu que les Municipalités de Darney, Bains, Bulgnéville, Châtenois et Châtel n'ont pu fournir les états du prix des grains qui ont été vendus sur les marchés desdits lieux, à défaut de mercuriale.

Le *DIRECTOIRE* arrête que le *maximum* décroissant du prix des grains pour les marchés de Darney, sera le même que pour celui de Monthureux, poids pour poids.

Que le *maximum* du prix des grains sur les marchés de Bains, sera le même que pour celui de Monthureux, poids pour poids.

Que le *maximum* du prix des grains pour les marchés de Bulgnéville et de Châtenois, sera le même que pour ceux de Neufchâteau, poids pour poids.

Que le *maximum* du prix des grains pour les marchés de Châtel sera le même que pour ceux de Ramberviller.

Arrête que le présent tableau sera imprimé, publié et affiché dans tous les Districts, Municipalités du Département à la diligence des Procureur-général et Procureurs-syndics des districts, qui seront tenus d'en justifier dans la quinzaine.

COLLATIONNÉ.

Signé DENIS.

A ÉPINAL, de l'Imprimerie Nationale D'HÆNER.